

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 28 FEVRIER 2025

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	9

L'an deux mille vingt-cinq le 28 février, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
MENEHIN Gaël
IMMER Alain

SIVÉC Jean
DEBAILLEUL Delphine
REUTER Olivier

VALANCE Bénédicte
VIEIRA Christophe
WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

GUINDT Philippe
BRUN Jérôme
OGER Isabelle
THILL Céline

donne pouvoir à M. GAILLOT Philippe
donne pouvoir à Mme DEBAILLEUL Delphine

Madame Delphine DEBAILLEUL est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2025 – 904 AGESTRA - Avenant à la convention n°45978

Considérant le courrier du 06 janvier 2025 de AGESTRA, Association pour la Santé au Travail à laquelle nous adhérons pour les agents de la commune, ce courrier nous soumettant un avenant tarifaire à la convention N° 45978 pour le suivi individuel de nos agents ; fixant la cotisation forfaitaire annuelle 2025 à 95,00€ H.T. par agent et l'indemnité compensatoire d'absence à 50,00€ H.T.

Considérant la cotisation annuelle pour 2023 qui s'élevait à 90,00€ H.T. et l'indemnité compensatoire qui était fixée à 50,00€ H.T.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et pouvoirs **autorise** :

- Monsieur le Maire à signer l'avenant daté du 06 janvier 2025 de la convention N° 45978 avec Agestra relative au suivi individuel concernant la santé au travail des agents de la commune, précisant que la cotisation annuelle, pour 2025 est fixée, à 95,00€ H.T. par agent et que l'indemnité compensatoire d'absence reste inchangée à 50,00€ H.T.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 17 mars 2025

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 17 mars 2025
Le Maire,

